

CIRCULAIRE FFSA Pour diffusion

26/11/2021

→ **LIGUES**

→ **Aux Associations Sportives Automobiles**

→ **Aux Associations Sportives Karting**

Paris, le vendredi 26 novembre 2021

Chère Présidente, cher Président,

Vous trouverez dans la présente circulaire les principales évolutions réglementaires entérinées par le Comité Directeur dans sa séance du 24 novembre 2021.

Les modifications relatives aux conditions de délivrance, fonction, participation figurent en gras/souligné, dans les parties de textes concernées.

Les informations utiles et importantes liées aux licences et titres de participation figureront dans le Guide des Clubs 2022. En attendant, les textes de la réglementation des licences et titres de participation 2022 seront disponibles début décembre sur le site internet www.ffsa.org dans la rubrique :

VIE FEDERALE/LA LICENCE FFSA/TELECHARGEMENT

A- LICENCES INTERNATIONALES PRATIQUANTS

1- Formation FIA en ligne (e-learning FIA)

Pour renforcer la sécurité sur les épreuves, **la FIA a souhaité que les pilotes demandeurs pour la première fois d'une licence internationale**, suivent une formation FIA en ligne sur la sécurité (e-learning FIA). Chaque pilote concerné devra s'identifier sur la plateforme dédiée (**elearning.fia.com/learn/register**) et répondre à une série de 30 questions en lien avec la sécurité. A l'issue de la formation en ligne et après avoir répondu correctement au questionnaire (minimum 80% de bonnes réponses), il pourra télécharger son certificat nécessaire à l'obtention de sa première licence internationale.

La mention suivante figurera dans les conditions de délivrance des licences internationales concernées :

« Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA en ligne à la sécurité (elearning.fia.com/learn/register) ».

2- Réglementation des licences internationales

Dans le but de simplifier la réglementation et d'apporter plus de cohérence à la pyramide des licences internationales pratiquants, la FIA a souhaité engager une réforme pour la saison 2022.

➤ **Licences « Junior »**

La FIA a décidé la création de 3 licences « junior » définies en fonction des âges et non plus de la discipline. Cette évolution permettra aux titulaires de pratiquer plusieurs disciplines (Karting, Autocross, Rallycross, Sprintcar...) avec la même licence.

Ainsi les licences ICCJOR (Off-road) – ICCAK (Karting) – ICCBK (Karting) – ICCJK (Karting) – ICCRK (Karting) – ICCSK (Karting) sont supprimées au profit des licences ICCE – ICCF – ICCG.

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR "E"

CODE : ICCE

- **Conditions de délivrance :**
 - **Être âgé au minimum de 15 ans dans l'année.**
 - **Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.**
 - **Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.**
 - **Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.**
 - **Avoir été classé à au moins 5 compétitions sur circuit reconnues par la FFSA.**

Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA en ligne à la sécurité (elearning.fia.com/learn/register).

- **Participation :**
 - **Toutes les épreuves circuit du calendrier FFSA et du calendrier international.**
 - **Limitée aux véhicules de karting (catégories avec et sans boîte de vitesses), Autocross Junior, Sprintcar Senior ou catégories équivalentes indépendamment du rapport poids/puissance.**
 - **Limitée aux véhicules de Rallycross présentant un rapport poids/puissance supérieur à 5 kg/ch.**

NB : les pilotes en catégorie Superkart doivent avoir 18 ans minimum.

TARIF : 290 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR "F"

CODE : ICCF

- **Conditions de délivrance :**
 - Être âgé au minimum de 14 ans dans l'année et maximum 15 ans dans l'année.
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés.
 - Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal.
 - Avoir été classé à au moins 5 épreuves sur circuit reconnues par la FFSA.

Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA en ligne à la sécurité : (elearning.fia.com/learn/register).

- **Participation :**
 - Toutes les compétitions circuit du calendrier international et du calendrier FFSA.
 - Limitée aux véhicules de karting (uniquement les catégories sans boîte de vitesses), Autocross Junior, Sprintcar Junior ou catégories équivalentes indépendamment du rapport poids/puissance.

TARIF : 290 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR "G"

CODE : ICCG

- **Conditions de délivrance :**
 - Être âgé au minimum de 12 ans dans l'année et maximum 14 ans dans l'année.
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés.
 - Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal.

- Avoir été classé à au moins 5 épreuves sur circuit reconnues par la FFSA.

Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA en ligne à la sécurité (elearning.fia.com/learn/register).

- Participation :
 - Toutes les épreuves circuit du calendrier international et du calendrier FFSA.
 - Limitée aux véhicules de karting OK Junior, Autocross Junior, Sprintcar Junior ou catégories équivalentes indépendamment du rapport poids/puissance.

NB : le poids du pilote équipement compris doit être d'au moins 35 kg à tout moment d'une compétition.

Condition de délivrance exceptionnelle à 15 ans dans l'année suivant les critères de sécurité évalués par la FIA.

TARIF : 290 €

➤ **Licences « Route »**

Pour permettre une pratique progressive sur la route, la FIA a décidé la création de deux licences internationales Route. Une licence de grade D pour les voitures dont le rapport poids puissance est supérieur à 5kg/ch. La licence internationale Route de grade C est réservée quant à elle aux voitures dont le rapport poids puissance se situe entre 3 et 5kg/ch.

Par ailleurs, dans les critères de délivrance de ces 2 licences, la FIA a souhaité préciser le nombre d'épreuves sur route nécessaire pour obtenir lesdites licences.

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR "C" ROUTE AUTO

CODE : ICCCR

- **Conditions de délivrance:**
 - Titulaire du permis de conduire.
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - ~~Avoir été titulaire d'une licence concurrent conducteur auto et avoir participé de manière satisfaisante à des épreuves reconnues par la FFSA avec ladite licence (licences nationale et régionale sont considérées de même niveau dans ce cadre) ou avec une licence de degré équivalent d'une ASN membre de la FIA.~~
 - Dans les deux ans précédant la demande ;

- Avoir été titulaire d'une licence internationale « D » Route et avoir été classé à au moins 5 compétitions sur route reconnues par la FFSA.

OU

- Avoir été titulaire d'une licence nationale concurrent conducteur auto (licences nationale et régionale sont considérées de même niveau dans ce cadre) ou avec une licence de degré équivalent d'une ASN membre de la FIA et avoir été classé à au moins dix compétitions reconnues par la FFSA (cinq compétitions au minimum sur route).

OU

Avoir effectué un stage dans une école de pilotage reconnue par la FFSA durant l'année en cours ou l'année précédente dûment sanctionné par une attestation.

Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA en ligne à la sécurité (elearning.fia.com/learn/register).

- **Participation :**
 - Toutes les ~~épreuves~~ compétitions « route » (rallyes, rallyes tout-terrain, courses de côte et les autres compétitions où les départs sont donnés séparément à chaque concurrent) internationales de la FIA et toutes les compétitions « route » du calendrier FFSA.
 - Sur les compétitions internationales, degré requis pour toutes les voitures présentant un rapport poids/puissance compris entre 3 et 5 kg/ch (Rallye 1, Rallye 2, RGT, voitures Tout-Terrain T1 ou catégories équivalentes, voitures Course de Côtes des groupes CN, E et E2 de catégorie 2).

TARIF : 510 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR "D" ROUTE AUTO

CODE : ICCDRO

- **Conditions de délivrance :**
 - Titulaire du permis de conduire.
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Avoir été classé de manière satisfaisante à au moins 5 compétitions reconnues par la FFSA

ET

- Avoir été titulaire de la licence « E » ou de la licence internationale « A » ou « B » de la CIK en 2021 ou d'une licence nationale de degré similaire.

OU

Avoir effectué un stage dans une école de pilotage reconnue par la FFSA durant l'année en cours ou l'année précédente dûment sanctionné par une attestation.

Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA en ligne à la sécurité (elearning.fia.com/learn/register).

- Participation :
 - Toutes les compétitions sur route du calendrier international pour toutes les voitures présentant un rapport poids/puissance supérieur à 5kg/ch. Voitures de rallye (Rally3, Rally4, Rally5), voitures Tout-Terrain (sauf T1) ou catégories équivalentes. Voitures de courses de côte, sauf voitures des groupes CN, D et E2 de catégorie 2.
 - Toutes les compétitions sur route du calendrier FFSA.

TARIF : 510 €

➤ *Autres licences internationales*

Dans le but d'harmoniser notre réglementation sur celle de la FIA, voici les évolutions réglementaires des licences internationales concernées.

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR "A" AUTO

CODE : ICCA

- **Conditions de délivrance :**
 - ~~Titulaire du permis de conduire.~~
 - Être âgé de 17 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
 - Avoir été titulaire d'une licence internationale « B » auto
et
 - Avoir été classé dans les 5 premiers du classement **final** général de 5 courses **compétitions** où la licence internationale " B " est requise dans les deux ans précédant la demande.
ou

- Avoir été classé dans les 5 premiers du classement **final** général d'un championnat pour lequel la licence **internationale** " B " est requise lors de l'année en cours ou l'année précédant **la demande**.
- Avis favorable du Comité Directeur de la FFSA.

- **Renouvellement :**
 - Participation à au moins 1 **compétition** épreuve internationale où la licence internationale " A " est requise, par période de 12 mois, faute de quoi le demandeur devra être observé pendant les essais d'une épreuve internationale.

- **Participation :**
 - Toutes les **compétitions** épreuves du calendrier **nationales** FFSA (**pour les compétitions sur route, le titulaire devra être détenteur du permis de conduire**).
 - ~~Dans le cadre des épreuves internationales, degré requis~~ **Toutes les compétitions du calendrier FIA sur circuit** pour toutes les voitures présentant un rapport poids/puissance inférieur ou égal à 1kg/ch (**à savoir les monoplaces, prototypes et catégories équivalentes**).

TARIF : 1 535 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR "B" AUTO

CODE : ICCB

- **Conditions de délivrance :**
 - ~~Titulaire du permis de conduire.~~
 - **Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.**
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - **Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs**
 - ~~Avoir 18 ans minimum et avoir participé de manière satisfaisante à au moins 10 courses nationales ou courses internationales pour voitures sur circuit reconnues par la FFSA, et ce, dans les deux ans précédant la demande.~~
 - ~~ou~~
 - Avoir été titulaire d'une licence internationale " C " (" C " auto, ou " C " F4) et avoir **été classé** participé de manière satisfaisante à au moins **7 5** courses **compétitions** de championnats **nationaux** ou courses internationales.

- ~~○ ou~~
- ~~○ Avoir terminé dans les 3 premiers au classement final d'un championnat du Monde ou d'une Coupe du Monde de la CIK.~~
- **Renouvellement :**
 - Participation à au moins 1 **compétition** épreuve internationale où la licence internationale " B " est requise, par période de 12 mois, faute de quoi le demandeur devra être observé pendant les essais d'une épreuve internationale.
- **Participation :**
 - Toutes les **compétitions** épreuves du calendrier **nationales FFSA (pour les compétitions sur route, le titulaire devra être détenteur du permis de conduire).**
 - **Toutes les compétitions** Dans le cadre des épreuves internationales **sur circuit**, degré requis pour toutes les voitures présentant un rapport poids/puissance compris entre 1kg/ch et 2kg/ch (**monoplace, prototype, GT et voitures de tourisme ou catégories équivalentes**), et 2kg/ch. et pour les Championnats WTCC et Formule E de la FIA.

TARIF : 825 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR "C" CIRCUIT AUTO

CODE : ICC

- **Conditions de délivrance :**
 - **Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.**
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
 - **A partir de 16 ans minimum :**
 - ~~— Stage dans une école de pilotage durant l'année en cours ou l'année précédente dûment sanctionné par une attestation.~~
 - ~~ou~~
 - ~~— Attestation de classement en karting en 2020 dans un championnat CIK/FIA ou dans un championnat FFSA.~~
 - **A partir de 18 ans : Dans les 2 ans précédents la demande :**
 - Avoir été titulaire **d'une** de la licence **NCC** nationale concurrent conducteur auto (NCC). **Et avoir participé à au moins 10 compétitions reconnues par la FFSA dont 5 compétition minimum sur circuit.**
- Ou

- Avoir été titulaire de la licence **internationale « E » ou la licence internationale « A » ou « B »** "B" internationale de la CIK **en 2021 et avoir participé à au moins 10 compétitions sur circuit reconnues par la FFSA.**
Ou
- Avoir été titulaire de la licence internationale "D" **Circuit Et avoir participé à au moins 5 compétitions sur circuit reconnues par la FFSA.**
- et
- Avoir également participé de manière satisfaisante à au moins 5 épreuves pour voitures sur circuit reconnues par la FFSA, et ce, dans les deux ans précédant la demande.

Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA en ligne à la sécurité (elearning.fia.com/learn/register).

- Participation :
 - **A partir de 16 ans minimum :**
 - ~~Toutes les épreuves du calendrier FFSA sur circuit et circuit tout terrain (régional, national et international), à l'exception des courses internationales libres sur circuit et des championnats FIA sur circuit.~~
 - ~~Toutes les épreuves du calendrier FIA sur circuit, dans les pays acceptant les non titulaires du permis de conduire, à l'exception des épreuves internationales libres sur circuit et des championnats FIA sur circuit.~~
 - **A partir de 18 ans :**
 - Toutes les épreuves **compétitions** du calendrier FFSA **sur Circuit.**
 - **Toutes les** Dans le cadre des épreuves **compétitions** internationales **sur circuit**, degré requis pour toutes les voitures :
 - **Soit** présentant un rapport poids/puissance compris entre 2kg/ch et 3kg/ch. ~~(excepté celles précisées ci-dessus) et pour les Championnats d'Autocross, de Rallycross et de Camions de la FIA. (Monoplace, prototype, GT, voitures de tourisme ou catégories équivalentes)~~
 - **Soit indépendamment du rapport poids/puissance pour les Super Buggy en Autocross, our les Super car en rallycross, pour la catégorie Camion de la FIA et**
 - ~~Requis également~~ pour les voitures historiques de Formule Un (période G et au-delà), de Formule Deux (Période H et au-delà), d'Indy Car (Période G et au-delà), de Formule 5000 et Formule A (toutes), du Groupe C (toutes), de CanAm (toutes) et de Sport-Prototype de plus de 2 litres (Période G et au-delà) indépendamment du rapport poids/puissance.

TARIF : 510 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR "D" CIRCUIT AUTO

CODE : ICCD

- **Conditions de délivrance :**
 - ~~Titulaire du permis de conduire.~~
 - **Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.**

 - **Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.**
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - ~~Avoir participé été classé de manière satisfaisante à au moins 5 épreuves **compétitions** sur circuit reconnues par la FFSA, et ce, dans les deux ans précédant la demande (palmarès à fournir).~~
 - ~~**Ou**~~**Et**
 - Avoir été titulaire de la licence **internationale « E » ou « la licence internationale « A ou B » internationale de la CIK en 2021 ou d'une licence nationale de degré similaire.**

Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA en ligne à la sécurité (elearning.fia.com/learn/register).

- **Participation :**
 - Toutes les **compétitions circuit** épreuves du calendrier FFSA.
 - **Toutes les compétitions circuit du calendrier international pour toutes les voitures suivantes :**

~~Dans le cadre des épreuves internationales, degré requis pour toutes les voitures présentant un rapport poids/puissance supérieur à 3kg/ch. (excepté celles précisées ci-dessus) (monoplaces, Prototypes, GT, voitures de tourisme, Camions (sauf Camions FIA), Drift et catégories équivalentes). et pour toutes les séries Internationales Club et Bronze enregistrées par la FIA et pour toutes les voitures historiques roulant dans des épreuves **compétitions** sur circuit (excepté celles **pour lesquelles le degré « C » est obligatoire** précisées ci-dessus), même si certaines voitures ont un rapport poids/puissance inférieur à 3kg/ch.~~

TARIF : 510 €

Pour les autres licences internationales de pratiquants : **ICCJR – ICCCF4 – ICCDR – ICCR - ICCRES**, seule la mention relative à la formation en ligne de la FIA vient amender le contenu de leur réglementation.

B- LICENCES NATIONALES

S'agissant de la réglementation des licences nationales, peu d'évolutions sont à souligner.

➤ **Licence Junior F4**

Pour offrir un programme complet aux pilotes inscrits à l'intégralité du championnat de France F4, il est décidé de leur offrir la possibilité de faire une ou deux épreuves dans un autre championnat F4 à l'étranger.

NATIONALE JUNIOR AUTO CIRCUIT F4

CODE : NJCF4

- **Conditions de délivrance :**
 - Être âgé de 15 ans dans l'année et jusqu'à la date anniversaire des 16 ans.
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal.

- **Participation :**

Toutes les épreuves sur circuit asphalte dans le cadre du Championnat de France Junior F4 de la FFSA **ainsi que les entraînements encadrés exclusivement par la FFSA Academy.**

Si un pilote est inscrit à l'intégralité du championnat de France F4, il a la possibilité de faire une ou deux courses dans un autre championnat F4 à l'étranger.

TARIF : 235 €

➤ **Licence Cadet H Karting**

La licence entraînement Handi en karting est accessible à partir de 10 ans alors que la licence compétition Handi est accessible seulement à partir de 14 ans. Pour permettre aux jeunes pilotes Handi de pratiquer en compétition, il est proposé de créer une licence compétition Handi pour les 10- 14 ans.

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR CADET H KARTING

CODE : NCCCHK

- **Conditions de délivrance :**
 - **Être âgé de 10 ans dans l'année à 14 ans dans l'année.**

- Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional (suivant les conditions fixées par la réglementation médicale FFSA).
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal.

Cette licence est réservée aux handicapés physiques moteur non atteints d'une maladie incompatible avec la pratique du karting ou non atteints d'un défaut de la vision éliminatoire selon les critères FIA en vigueur (voir article 10 de l'annexe L du Code Sportif International).

- **Renouvellement :**
 - Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional.
- **Participation :**
 - Toutes épreuves FFSA ouvertes aux utilisateurs de kart avec embrayage et avec démarreur.

TARIF : 159 €

NB : Le matériel utilisé devra être agréé par la FFSA (fiche d'agrément).

C- TITRES DE PARTICIPATION

Pour poursuivre le projet de dématérialisation de la prise des titres fédéraux, il est proposé de dématérialiser la prise des titres de participation compétition. Néanmoins, pour permettre un maximum de flexibilité aux participants et aux organisateurs dans la prise des TP, nous proposons de maintenir également la version matérialisée et faire ainsi cohabiter les 2 systèmes pour la saison 2022.